

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Réunion du 1^{er} décembre 2022

Renseignements supplémentaires demandés au directeur parlementaire du budget (DPB) aux fins de l'étude du Comité sur le Budget supplémentaire des dépenses (B), 2022-2023.

1. Le député Jowhari a demandé des détails concernant les répercussions des problèmes dans les chaînes d'approvisionnement, en particulier des pénuries de main-d'œuvre, sur la péremption des autorisations.

Il se peut qu'un ministère ne réussisse pas à utiliser les fonds destinés à des programmes si des problèmes dans les chaînes d'approvisionnement et des pénuries de main-d'œuvre l'empêchent de mettre ces programmes en œuvre. À la réunion du 21 novembre du OGGO, une représentante du Secrétariat du Conseil du Trésor a affirmé que 5,5 milliards de dollars n'avaient pas été dépensés à cause des retards de mise en œuvre en 2021-2022, par exemple parce que du personnel n'avait pas pu se rendre dans les communautés.

Source : <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/44-1/OGGO/reunion-40/temoignages>

2. Le député Johns a demandé quels gouvernements publient leurs rapports financiers plus rapidement que le gouvernement fédéral du Canada.

Le Canada a été l'un des derniers pays du G7 à publier ses comptes financiers pour l'exercice 2020-2021, même si l'on tient compte des différences dans les dates de clôture d'exercice. La France, l'Allemagne, l'Italie et les États-Unis sont des pays qui ont publié leurs comptes moins de six mois après la fin de leur exercice. De plus, près de la moitié des provinces et territoires du Canada publient leurs comptes publics respectifs dans un délai de six mois; l'Alberta publie systématiquement les siens dans un délai de trois mois.

Source : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2122-027-S--economic-fiscal-update-2021-issues-parliamentarians--mise-jour-economique-budgetaire-2021-enjeux-parlementaires>

3. Le député Johns voulait savoir si le DPB fait encore la collecte de données sur le rendement et, le cas échéant, quels types de données sont recueillies auprès de quelles sources.

Dans le cadre de nos analyses des estimations du gouvernement, nous faisons périodiquement l'examen et l'évaluation des indicateurs des résultats ministériels (IRM) des programmes fédéraux. Cela fait partie intégrante de notre travail. Récemment, nous avons publié des analyses des IRM du portefeuille de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et de Services aux Autochtones Canada (SAC), ainsi que du ministère des Pêches et des Océans.

Source : Analyse du portefeuille de RCAANC et de SAC par le DPB : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2223-004-C--research-comparative-analysis-cirnac-isc--rcaanc-sac-recherche-analyse-comparative>

Analyse du ministère des Pêches et des Océans par le DPB : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2223-013-C--research-comparative-analysis-fisheries-oceans-canada--etude-analyse-comparatives-ministere-peches-oceans>

4. Le député Johns a demandé lequel des scénarios de risque décrits par le DPB et le ministère des Finances était le plus susceptible de se produire, selon le DPB.

Nous n'avons pas d'opinion à ce sujet.

5. Le député McCauley a demandé quelle était l'incidence de la hausse du prix de l'énergie et de l'exportation énergétique sur les revenus du gouvernement fédéral.

Nous n'avons pas d'estimations récentes à ce sujet. Par contre, en 2018 nous estimions qu'une réduction de 5 dollars dans l'écart de prix par baril de pétrole Western Canada Select et West Texas Intermediate se traduisait par une hausse de 6 milliards de dollars du PIB nominal.

Source : Note du DPB sur L'Énoncé économique de l'automne 2018 : enjeux pour les parlementaires : [37d7c47aaa36ae662602526a619bda2a4156e871daf7533a44700f4e4b2f22bf \(pbo-dpb.ca\)](https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/37d7c47aaa36ae662602526a619bda2a4156e871daf7533a44700f4e4b2f22bf)

6. Le député McCauley a demandé les chiffres des coûts administratifs du programme de soins buccodentaires.

En nous basant sur des programmes fédéraux semblables, nous avons déterminé qu'il serait raisonnable que les frais indirects représentent 5 % des coûts du programme national. Autrement dit, environ 95 % de la somme des dépenses seraient des prestations versées directement aux familles admissibles.

Le gouvernement nous a communiqué ses propres estimations des coûts administratifs du programme, mais comme ces chiffres sont confidentiels, nous ne pouvons pas vous les divulguer. Le Comité pourrait s'adresser directement à Santé Canada pour obtenir ces estimations.

Source : Note du DPB sur l'évaluation du coût du projet de loi C-31 : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/LEG-2223-017-M--canada-dental-benefit--prestation-dentaire-canadienne>

Note au Comité

En vertu du sous-alinéa 79.2 (1)c)(ii) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes peut demander au DPB de faire des recherches et des analyses en ce qui touche les questions visant les finances ou l'économie du pays.